

BOURSE DU CROUS DE PARIS 2017-2018

A L'ATTENTION DES ETUDIANTS (futurs boursiers ou déjà boursiers)

CONSEIL : Faites cette demande de bourse, même si vous allez poursuivre vos études en tant qu'apprenti. En effet en cas de changement de statut faute de n'avoir pas pu trouver d'entreprise, ou suite à une rupture de contrat, vous pourrez bénéficier de la bourse d'état dès que vous passerez en statut «temps plein».

Pour pouvoir bénéficier l'année prochaine 2017-2018 de la bourse du CROUS, vous devez renouveler (ou effectuer pour la première fois) votre demande UNIQUEMENT par internet

AVANT LE 31 mai 2017

Vous pouvez faire une simulation sur le site http://www.cnous.fr/vie_264.htm et vous trouverez ci-après le lien pour télécharger le guide DSE : <http://www.crous-paris.fr/bourses/saisir-votre-demande/>

Afin de bien préparer votre connexion, munissez-vous de :

- votre numéro INE = Immatriculation Nationale Etudiante ou BEA, - figurant sur votre carte d'étudiant (le N° BEA a été communiqué au lycée pour votre inscription au baccalauréat, sur la "collante du bac). Les étudiants déjà boursiers, trouveront également ce numéro sur la notification de bourse du CROUS)
- Avis fiscal de l'année 2016 de vos parents portant sur les revenus 2015 (avis d'imposition 2016 sur les revenus de l'année 2015).

A la fin de votre saisie, conserver précieusement votre numéro de dossier, votre code de connexion ainsi que votre mot de passe.

En cas de problème, le numéro sert d'accusé de réception et constituera la preuve de votre dépôt de dossier.

IMPORTANT : pour avoir ce numéro de connexion, il faut aller jusqu'au dernier écran. La validation n'est effective que lorsque ce numéro de connexion vous a été attribué.

En aucun cas, vous ne devez adresser ces documents à Novancia Business School Paris ; seul le CROUS traite les dossiers.

Votre demande de dossier sera prise en compte à la date du retour du dossier.

L'étudiant recevra ensuite par mail une notification conditionnelle d'attribution de bourse ou un avis de rejet. Dans le cas d'une notification d'attribution, il doit la remettre très rapidement au Service aux Etudiants de Novancia et la télécharger dans le dossier d'inscription administrative sur le web aurion – onglet « Bourse du Crous ».

Le Service aux Etudiants est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Bonne connexion,

Service aux Etudiants
Sophie BARBE-GAYET

☎ 01 55 65 57 00 – service-etudiants@novancia.fr